

Séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2022

Date de la convocation : 07/10/2022

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 10

Absents excusés : Amédée GARCIA, Martine COOTET a donné pouvoir à Joël ROCHE,

Absent : Chloé DAGOIS

Secrétaire de séance : Eric JADEAU

Association « Les Quatre Saisons » - Convention de prestation de services – Année 2022

La Commune de SAINT HILAIRE LA FORET a la volonté de mettre en place à la disposition de tous les enfants et les jeunes des activités de loisirs éducatifs et de répondre à la demande sociale des familles concernant la prise en charge des enfants et des jeunes lors de leur temps libre. Le projet conçu par l'association « Les Quatre Saisons » répond à cette attente et la commune le soutient.

Le Conseil Municipal accepte de verser une participation d'un montant de 10 333,66 € pour l'année 2022,

Cimetière - Tarif des concessions cinquantenaires

Le conseil municipal fixe les tarifs suivants à compter du 10 octobre 2022 :

150 € la concession classique (2m²)

75 € la concession pour un emplacement de cavurne (1 m²), l'achat de la cavurne est à la charge du concessionnaire auprès d'un marbrier.

Rapports 2021 : Service Eau et Assainissement et Activités Vendée Grand Littoral

M. le Maire présente au conseil municipal le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public du service eau et assainissement pour l'année 2021 ainsi que le Rapport d'activités 2021 de Vendée Grand Littoral.

Ces deux rapports sont mis à la disposition des usagers aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

Tarifs location de la salle communale

Habitants St Hilaire la Forêt : 1 salle 150 €, 2 salles 200 €

Habitants hors commune : 1 salle 300 €, 2 salles 400 €

Un chèque caution de 500 € est demandé pour toute réservation. La salle communale est prêtée gracieusement aux associations communales.

Le conseil municipal fixe le tarif de 75 € pour des événements n'excédant pas une demi-journée, tel qu'un verre de l'amitié suite à une sépulture.

Création d'un cabinet médical – Validation projet – Maîtrise d'œuvre – Plan de financement provisoire

Le conseil municipal valide le projet de construction du cabinet médical (plans et estimatif), retient la 6K pour la maîtrise d'œuvre du projet de construction sollicite un fonds de Concours auprès de Vendée Grand Littoral, une subvention LEADER, une aide DETR et valide le plan de financement provisoire tel que :

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant €
Travaux	206 500	DETR (30%)	71 070
Maîtrise d'Oeuvre	19 930	Fonds de concours (VGL)	50 000
Autres	4 500	LEADER	30 000
Réseaux extincteurs	6 000		
		Autofinancement	85 860
TOTAL	236 930	TOTAL	236 930

M. le Maire informe que les infirmières occuperont la salle à l'arrière du bar donnant sur la rue du Fief de l'Eglise dans l'attente de la construction du cabinet médical.

Réglementation des heures de mise en service de l'éclairage public sur la commune

A compter de novembre 2022, l'éclairage public sera interrompu de 21 h 30 à 6 h 30.

Lotissement « Le Fief de la Vineuse » - extension réseau électrique sous voie publique

Le conseil municipal donne son accord pour la prise en charge de l'extension du réseau électrique en souterrain d'une longueur de 95 mètres sous voie publique pour un montant de 15 000 €.

Questions diverses

Concert gratuit

La commission réunie précédemment propose d'organiser un concert gratuit dans l'église au mois de décembre prochain. Carine MILHAVET se charge de contacter des musiciens (violoniste/pianiste).

Journées souvenirs 1914/1918

Joël ROCHE distribue le programme de ces journées qui auront lieu du 10 au 13 novembre 2022 à la salle communale

Toilettes publiques

Joël ROCHE signale des actes de vandalisme dans les toilettes publiques Place de l'Eglise.

Epicerie Solidaire

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande de subvention.